



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

SCH/03 CRD/ 1

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES**

Troisième session

Chennai, Inde, 6- 10 février 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement
intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Réf. document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence Etats membres. Vote Etats membres. ¹	CX/SCH 17/3/1
2	Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires A. TRENTE-NEUVIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS Compétence partagée. Vote Etats membres. B. AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/SCH 17/3/2
3	Activités d'autres organisations internationales portant sur le travail du CCSC Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/SCH 17/3/3
4	Avant-projet de Norme pour le cumin - Observations à l'étape 6 (Réponses à la CL 2016/23-SCH) Compétence partagée. Vote Etats membres.	REP16/SCH, APP.III CX/ SCH 17/3/4
5	Avant-projet de Norme pour le thym - Observations à l'étape 6 (Réponses à la CL 2016/24-SCH) Compétence partagée. Vote Etats membres.	REP16/SCH, APP.IV CX/ SCH 17/3/5

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

6	<p>Avant-projet de Norme pour le poivre noir, blanc et vert</p> <p>- Observations à l'étape 3</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	<p>CX/SCH 17/3/6</p> <p>CX/SCH 17/3/6-Add.1</p>
7	<p>Avant-projet de Norme pour l'origan</p> <p>- Observations à l'étape 3</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	<p>CX/SCH 17/3/7</p> <p>CX/SCH 17/3/7-Add.1</p>
8	<p>Plans d'échantillonnage de normes pour le cumin et le thym</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/SCH 17/3/8
9	<p>Document de travail sur le regroupement des épices et des herbes culinaires</p> <p>Compétence Etats membres.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/SCH 17/3/9
10 a)	<p>Document de travail sur le glossaire des termes des épices et herbes culinaires</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/SCH 17/3/10
10 b)	<p>Document de travail sur la signification de traitement ultérieur dans le contexte des épices et herbes culinaires)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/SCH 17/3/11
11	<p>Propositions de nouvelles activités (réponses à la CL 2015/27-SCH)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/SCH 17/3/12
12	<p>Autres questions</p> <p><i>La Compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités. (Document non disponible).</i></p>	
13	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p>Compétence Etats membres.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	
14	<p>Adoption du rapport</p> <p>Compétence Etats membres.</p> <p>Vote Etats membres. ²</p>	

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.